LÉO DESSAILLY

2026

OSTÉOPATHIE EN ENTREPRISE

Moins de TMS, plus de QVT***

**TMS = Troubles Musculosquelettiques*
***QVT = Qualité de Vie au Travail*



La santé de vos salariés n'attend pas la fin de journée



Présentation

Introduction

Je m’appelle **Léo DESSAILLY,** ostéopathe diplômé du **Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie (CEESO)** de Lyon et passioné par le trail que je pratique. Fort d'expériences auprès de sportifs de haut niveau (notamment les **Brûleurs de Loups de Grenoble en 2025-2026**), j’ai pu mesurer à quel point l'ostéopathie optimise la récupération et la prévention des blessures.

Dans cette dynamique, mon mémoire de fin d'études a porté sur **l'impact des techniques HVLA* sur les capacités neuromusculaires du footballeurs semi-professionnels**, renforçant mon approche rigoureuse et scientifique.

En étudiant les coûts et les causes des arrêts de travail en entreprise, un constat s'est imposé à moi : le **salarié est soumis au quotidien à des contraintes physiques** et répétitives **comparables à celles d'un athlète** à l'entraînement.

Transposer les méthodes du sport de haut niveau au monde du travail est une solution concrète pour réduire **l'absentéisme**, améliorer la **Qualité de Vie au Travail** (QVT) et **préserver la santé** des collaborateurs.

**High Velocity Low Amplitude*

LÉO DESSAILLY
OSTÉOPATHE D.O.

Les arrêts de travail

LES CAUSES

En 2024, en France, les **troubles musculosquelettiques (TMS) représentent 88 % des maladies professionnelles** (touchant 60 % des femmes et 50 % des hommes), **entraînant des arrêts de travail pouvant aller en moyenne jusqu'à 90 jours.** Par conséquent, les TMS se classent comme la **deuxième cause d'absentéisme** au travail. Leur impact est considérable, affectant la performance globale par le biais de **l'absentéisme**, de la baisse de **productivité**, de la dégradation de la **qualité du travail**, ainsi que de la **désorganisation** des équipes. De plus, ils engendrent des défis en matière de recrutement et de remplacement, et peuvent, à long terme, mener à l'inaptitude au travail.

LES CONSÉQUENCES

Chaque année, des milliers de salariés doivent s'arrêter de travailler en raison de douleurs chroniques liées à ces troubles. Les coûts directs, tels que les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale, ainsi que les coûts indirects liés à la perte de productivité, peuvent atteindre des milliards d'euros.
En 2020, le coût total des **arrêts de travail dus aux TMS a été estimé à environ 2,5 milliards d'euros** pour les entreprises. Ce montant inclut non seulement les salaires versés pendant les arrêts, mais aussi les dépenses liées à la gestion des ressources humaines, le remplacement des employés et la formation de nouveaux travailleurs.

Un arrêt de travail à la suite d'un **TMS représente un coût considérable pour les entreprises estimé en moyenne en 2024 entre 20 000 € et 60 000 € par salarié.**

Source : Assurance Maladie - Risques professionnels



Bénéfices de l’ostéopathie

De nos jours, le **bien-être des salariés est devenu une priorité** pour de nombreuses entreprises. L'une des solutions pour l'améliorer est l'intégration d'un ostéopathe au sein des équipes. Un ostéopathe peut apporter des bénéfices, tant sur le plan physique que psychologique.

Tout d'abord, l'ostéopathie est une approche manuelle qui vise à rétablir l'équilibre du corps. En entreprise, cela se traduit par des séances de **prévention** et de **traitement des troubles musculosquelettiques** (lombalgies, cervicalgies, tendinites...) souvent causés par des postures de travail inadaptées ou un stress chronique. Elle permet également d'agir sur des **troubles digestifs** (reflux gastro-œsophagien, ballonnements, troubles du transit ...), **troubles endocriniens** (règles douloureuse, troubles du sommeil ...) ou des **troubles ORL** (migraines, troubles de l'articulation temporo-mandibulaire, sinusites ...).

Ensuite, la présence d'un ostéopathe favorise la sensibilisation à l'importance de la santé physique. Les séances sont accompagnées de **conseils** sur la **posture**, **d'étirements**, de **renforcement musculaire** ou d'exercices de relaxation. Cela aide les salariés à prendre conscience de leur corps et à adopter des comportements plus sains au quotidien.

De plus, l'ostéopathie contribue à la **réduction du stress**. Les consultations permettent non seulement de soulager les tensions physiques, mais aussi de favoriser une détente profonde.

Enfin, proposer des soins ostéopathiques en entreprise renforce l'image d'une organisation soucieuse de ses collaborateurs. C'est un atout considérable pour la fidélisation des talents et l'attraction de nouveaux candidats. **En investissant dans la santé de leurs salariés, les entreprises agissent concrètement pour la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).**

Offres et engagement

Je vous propose d'intervenir directement **au sein de vos locaux** sur une demi-journée ou journée complète. Dès la prise de contact, **nous construirons ensemble une prestation sur mesure.** Que ce soit au niveau de la durée, la fréquence ou encore des modalités d'intervention, chaque **accompagnement est uniquement et entièrement personnalisé** pour répondre précisément à vos besoins et à ceux de vos salariés.



ENGAGEMENT

L'entreprise s'engage uniquement à la mise à disposition d'une salle dédié à l'intervention de l'ostéopathe.

L'ensemble du matériel nécessaire aux déroulement des consultation sera apporté par mes soins.



PRIX

Je me déplace au sein de vos locaux pour une intervention de 4h minimum.

Prix : 100€ / heure

Les prix peuvent être soumis à des variations suivant la localisation de l'entreprise.



PRESTATION

Prise en charge des salariés, conseils adapté aux contraintes de chacun, suivi sur le long termes de l'évolution des TMS.

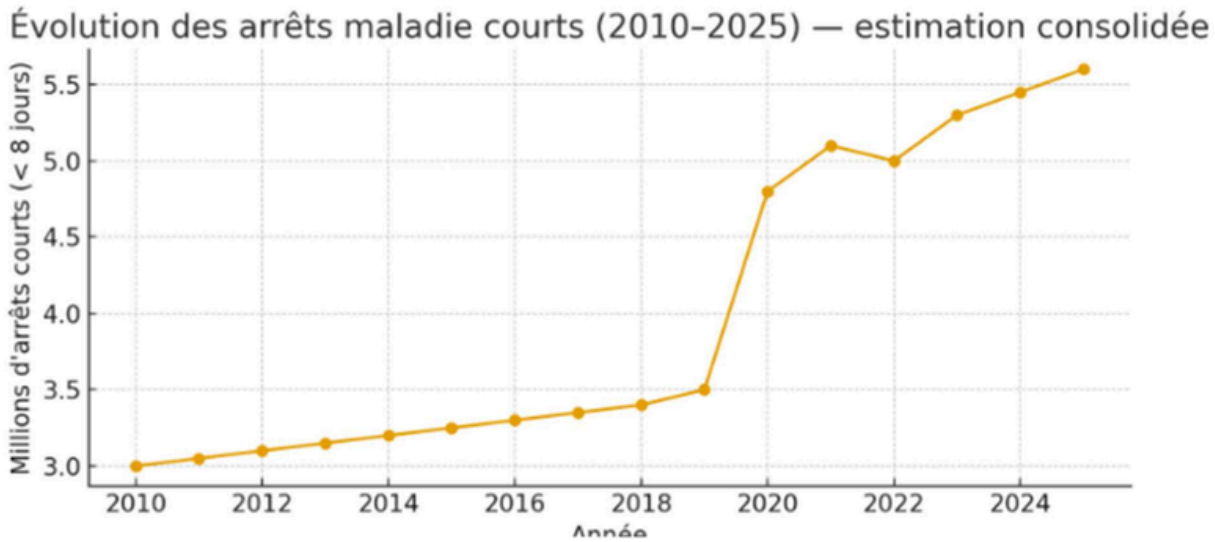
Durée consultation : environ 30 min



LOCALISATION

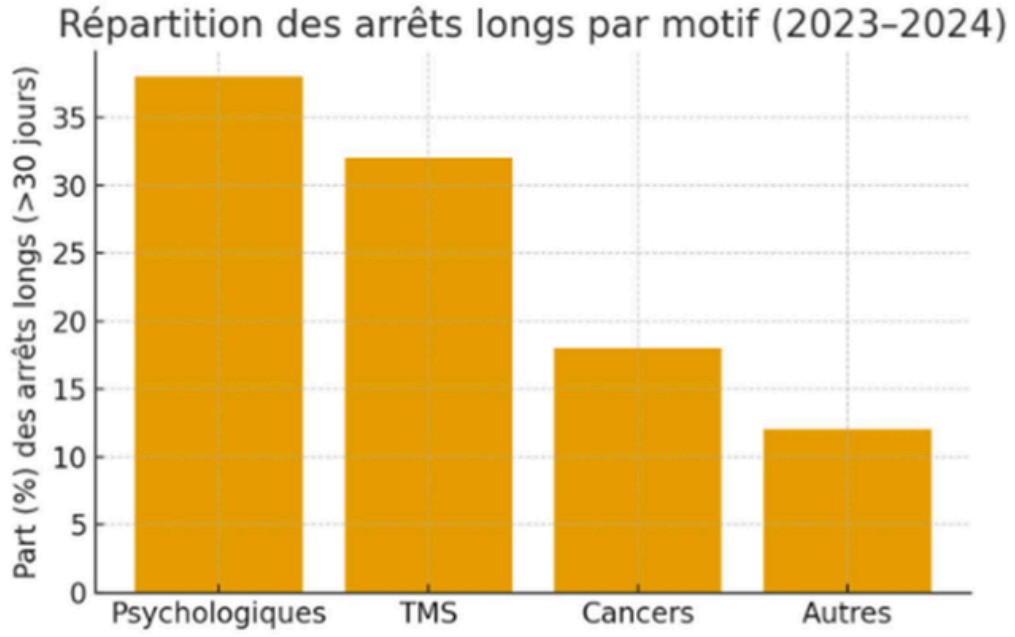
Rhône (69)
Loire (42)
Ain (01)
Isère (38)

Graphique 5 — Évolution des arrêts courts (2010–2025).



Sources : DARES, *Absentéisme et arrêts maladie – Tableaux de bord 2010–2022, CNAM, Données IJ – Arrêts dérogatoires et arrêts < 8 jours, 2020–2023, Sénat, Rapport n° 632 (2023), « Explosion des arrêts courts : analyse statistique », Malakoff Humanis, Baromètre 2024 (tendance confirmée pour 2023–2024)*

Graphique 6 — Arrêts longs (plus de 30 jours) par motif.



Sources : CNAM, Données arrêts maladie long terme (Rapport 2023), Malakoff Humanis, Baromètre Absentéisme & Engagement 2024 (arrêts longs par motif).

Réduction du mal de dos : 81,3 % de satisfaction. Une écrasante majorité des salariés estime que la prise en charge a réduit leurs dorsalgies. Contre seulement 5,7 % en désaccord (13,0 % sans opinion).

Qualité de vie au travail (QVT) : 71,8 % d'avis positifs. Une large majorité constate une amélioration de sa QVT, tandis que 6,7 % ne partagent pas ce constat (21,5 % sans opinion).

Évitement d'un arrêt de travail : 50,0 % des répondants affirment que l'ostéopathie leur a permis d'éviter un arrêt maladie. 11,7 % sont en désaccord et 38,3 % restent sans opinion (une part neutre importante, probablement liée à ceux qui n'envisageaient pas d'arrêt au départ).

Demande au sein de l'entreprise : 94,9 % des salariés souhaitent que leur entreprise organise des séances d'ostéopathie régulières sur le lieu de travail. La réticence est quasi nulle (2,5 % en désaccord et 2,6 % sans opinion).

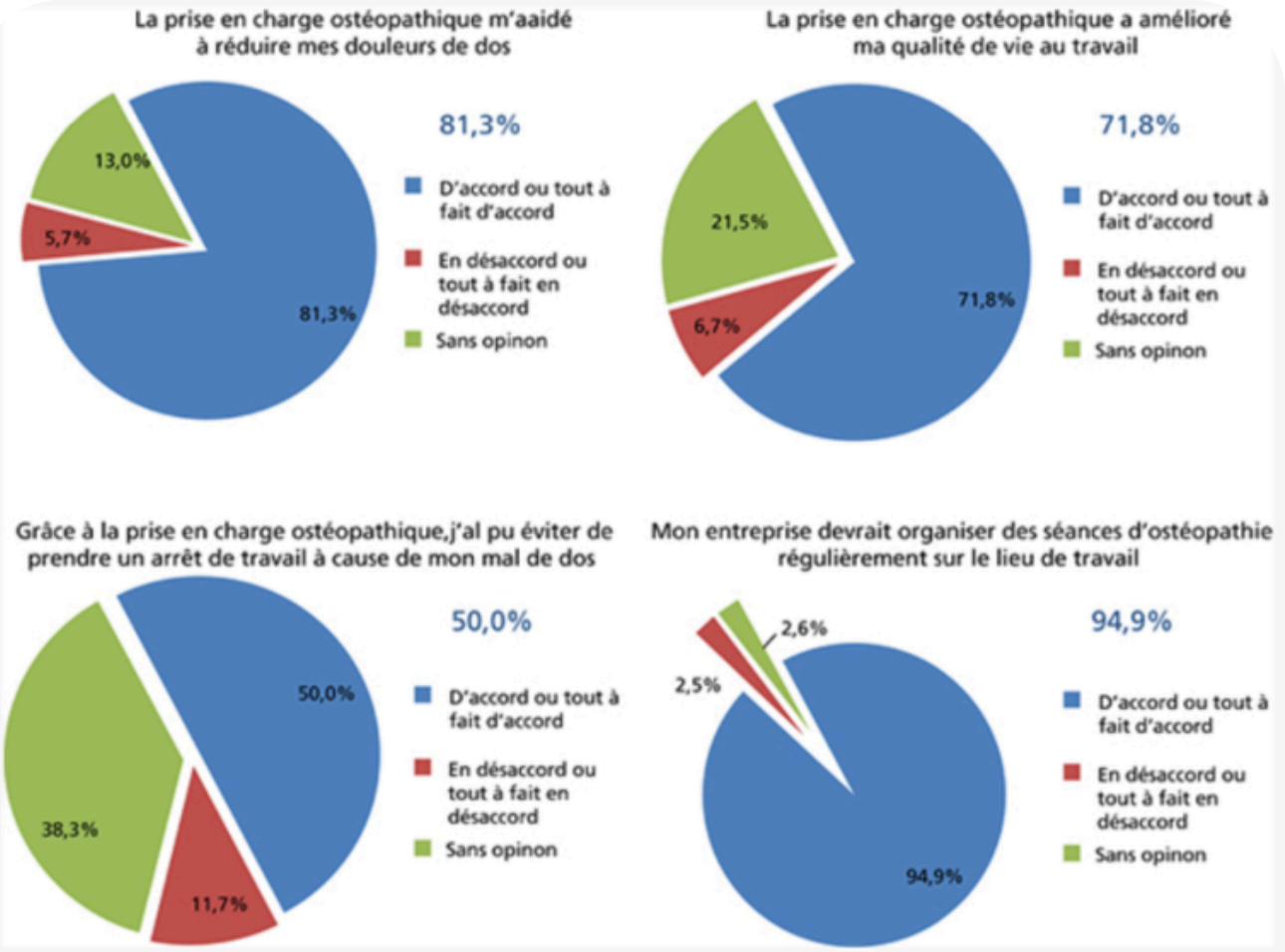


Figure 5
Réponses des salariés concernant leur satisfaction à J120, après 3 séances d'ostéopathie (n = 229 répondants).

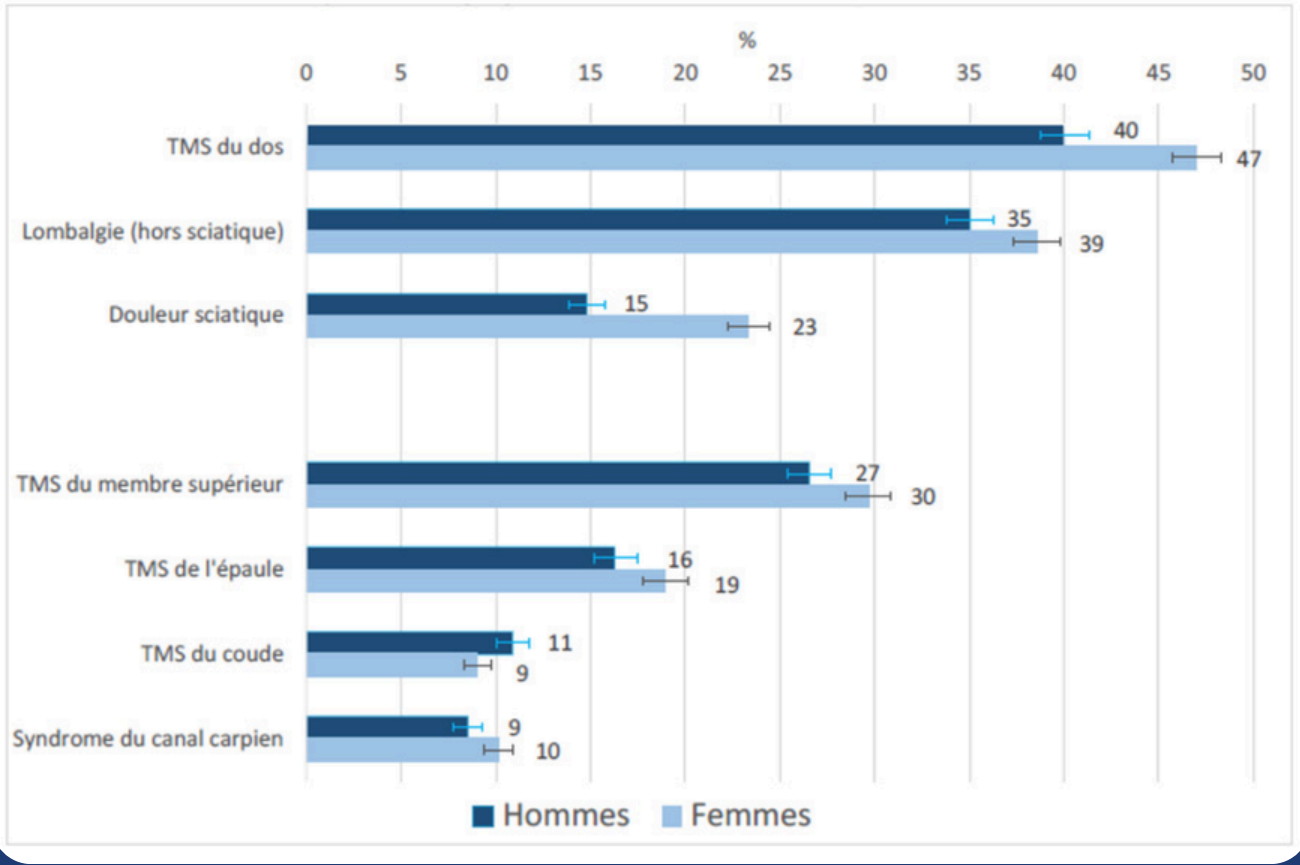
Selon une étude réalisée par le Syndicat Français Des Ostéopathes (SFDO) 229 répondants

Prévalence des TMS

Les TMS au travail sont diverses et peuvent toucher plusieurs structures du corps humain. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation, et de nombreuses entreprises sont concernées. Pour elles, cela représente un enjeu humain et économique important.

Les TMS les plus courants au travail sont :
- Les pathologies de l'épaule (37 % des cas) ;
- Les pathologies du poignet et de la main (31 % des cas) ;
- Les pathologies du coude (23 % des cas) ;
- Les pathologies du rachis (7 % des maladies professionnelles, 22 % des arrêts de travail et première cause d'invalidité avant 45 ans) ;
- Les pathologies des membres inférieurs (2 % des cas).

Prévalence des TMS du dos et des TMS du membre supérieur au cours des 12 derniers mois (et intervalle de confiance à 95%) dans la population des 18/64 ans, au total et selon la localisation, par sexe



Source : Assurance Maladie - Risques professionnels

Ostéopathie en entreprise



Je m'appelle **Léo DESSAILLY**, ostéopathe diplômé du **Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie (CEESO)** de Lyon. Passionné par le domaine de la santé depuis mon plus jeune âge, l'ostéopathie s'est imposée à moi comme une révélation. Son approche holistique et individualisée, au croisement de la sémiologie, de la relation humain-patient et du sport, m'a immédiatement séduit.

Ma formation m'a permis d'intervenir dans des environnements variés. J'ai notamment suivi l'équipe professionnelle de hockey sur glace des **Brûleurs de Loups de Grenoble lors de la saison 2025-2026**, tout en accompagnant des sportifs issus d'autres disciplines comme la course à pied, le trail, le triathlon, le football et le basketball. J'ai également développé une expertise auprès de **personnes en situation de handicap**, au sein d'établissements comme le Foyer Verger ou le Foyer des Balmes à Lyon.

Enfin, mes **interventions en entreprise** (notamment à la SNCF et auprès du personnel hospitalier) m'ont convaincu de l'impact majeur de la prise en charge ostéopathique sur la qualité de vie au travail (QVT).

06.23.29.54.74

dessailly.osteopathe@gmail.com

www.leo-dessailly-osteopathe-bron.fr

134 avenue Franklin Roosevelt,
69500 BRON